

— LA FIBRE EN ENTREPRISE —

EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Enquête réalisée auprès des entreprises de 1 salarié et plus



des entreprises françaises comptant au moins un salarié sont raccordées à la fibre optique



17%

d'entreprises fibrées en communes rurales



39%

d'entreprises fibrées en communes urbaines (hors Île-de-France)



73%

d'entreprises fibrées en agglomération parisienne

Engager un projet de raccordement fibre



LE PASSAGE À LA FIBRE, C'EST MAINTENANT !

À NOTER

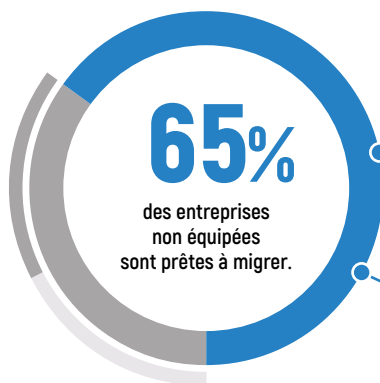


La COVID a eu un impact relatif sur la numérisation des entreprises.

28% des entreprises de 1 à 5 salariés contre 69% des entreprises de 50 à 99 salariés envisagent d'initier ou d'accélérer un projet de numérisation ou de connectivité, suite à la crise sanitaire.

17%

des entreprises non équipées n'envisagent pas de passer à la fibre car elles pensent ne pas y être éligibles.



65%
des entreprises non équipées sont prêtes à migrer.



93% dans les 3 ans à venir ou dès que possible dont 31% cette année



73% envisagent de souscrire à une offre dédiée aux entreprises, plutôt qu'à une offre fibre grand public. Dont 43% qui exigent des garanties de qualité de service.

Choisir un opérateur : sur quels critères ?



LA QUALITÉ DE SERVICE AVANT LE PRIX

Niveau d'importance accordé à différents critères de décision dans le choix d'un opérateur fibre (note sur 10)

8,5

1

RAPIDITÉ DE RÉPARATION EN CAS DE PANNE



8,4

2

FIABILITÉ DU SERVICE



8,1

3

QUALITÉ DU SERVICE CLIENT



8,0

4

DÉBIT



7,7

5

ATTRACTIVITÉ TARIFAIRE



L'INTERLOCUTEUR

La capacité à disposer d'un interlocuteur identifié plutôt que d'une plateforme dans le TOP 3 des attentes des entreprises en matière de relation client.

Chez Kosc, nos clients opérateurs bénéficient d'une plateforme automatisée mais aussi d'un interlocuteur dédié pour un traitement plus rapide et efficace des demandes clients finals.